

Attestation d'éligibilité aux dispositifs d'incitation de l'Etat à la rénovation énergétique des bâtiments :

MaPrimeRénov, TVA 5,5%, Certificats d'Economies d'Energie, « Habiter Mieux » de l'ANAH, Eco Prêt à Taux Zéro

L'éligibilité des matériaux d'isolation aux dispositifs d'aides financières requiert des produits certifiés dont les performances ont été mesurées par un laboratoire agréé selon les normes en vigueur : **NF EN 16012 pour les isolants réfléchissants** et NF EN 12664, 12667 et 12939 pour les isolants non réfléchissants.

Nature des travaux d'isolation	Résistance thermique minimale exigé en m ² .K/W	Isolant traditionnel			SKYTECH PRO XL Résistance thermique en m ² .K/W	SKYTECH PRO XL + isolant traditionnel Résistance thermique en m ² .K/W
		Epaisseur en mm	Conductivité thermique en W/mK	Résistance thermique en m ² .K/W		
Toiture – isolation de rampants de toiture	6	135	0,030	4,50	+ 1,7	= 6,20
		140	0,032	4,37		= 6,07
		160	0,035	4,57		= 6,27
Murs en façade ou pignon	3,7	60	0,030	2,00	+ 1,7	= 3,70
		75	0,032	2,34		= 4,04
		75	0,035	2,14		= 3,84
Planchers de combles perdus	7	200	0,035	5,71	+ 1,7	= 7,41
		220	0,040	5,50	+ 1,7	= 7,20

SKYTECH PRO XL : Résistance thermique = 1,7 m².K/W selon rapport d'essai N°DIR/HTO 2013-267-FL/LS établi par le CSTB (accréditation N° 1-0300 rév. 1 selon la norme NF EN ISO/CEI 17025 : 2005).
Tests effectués selon la norme NF EN 16012 et conforme à la fiche d'opérations standardisée BAR-EN-101.

Nous vous recommandons donc de partir sur des solutions certifiées parmi lesquelles :

Solution Performance réglementaire ADEME : SKYTECH PRO XL + 90 mm d'isolant type KNAUF ACOUSTIPLUS 032 (*) (lambda 0.032 W/mK) = R 4,5 m².K/W

Solution Performance* (éligible aux aides ⁽¹⁾) : CEE, ANAH, Prime Rénov) : SKYTECH PRO XL + 140 mm d'isolant de type KNAUF ACOUSTIPLUS 032 (*) (lambda 0.032 W/mK) = R 6 m².K/W

⁽¹⁾ Conformément à [l'article 18bis à l'annexe IV du CGI](#)

^(*) ou équivalent (ex : TP 238 - EXPERT IIR 032 K - MUR 032 KRAFT - EXPERT IIB 032 K - PANNEAU MUR 032 KRAFT-ISOVER GR32)

Fait à PLOUFRAGAN, le 03/01/2020.

Jérémy COMBES

Responsable Marketing Communication